

### L'essentiel de l'ASSR 1 :

G. Buatois, Lycée Charlemagne, Pointe Noire, Congo, 2013/2014

<b>Pourquoi l'ASSR ?</b>	<p><b>l'ASSR ; Attestation de sécurité routière</b> se déroule en deux parties, le <b>1<sup>er</sup> niveau : en 5<sup>ème</sup>, le 2<sup>ème</sup> niveau en 3<sup>ème</sup>.</b></p> <p>Cette attestation est obligatoire pour <b>limiter le nombre d'accidents</b> car il faut <b>apprendre à se comporter sur la route</b>. <i>Les accidents de la route constituent la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans : ils sont 2 fois plus exposés.</i></p> <p><b>Obtenir l'ASSR est indispensable</b> pour passer ensuite le <b>Brevet de sécurité routière, le BSR</b>, à partir de 14 ans, puis pour passer un jour le permis de conduire. <b>Le BSR est obligatoire pour conduire un cyclomoteur.</b></p> <p>L'épreuve de l'ASSR consiste à <b>répondre à 20 questions. 10 bonnes réponses</b> permettent de l'obtenir.</p>
<b>La signalisation</b> <i>Voir l'exercice</i>	<p>Les panneaux <b>ronds à fond bleu</b> indiquent une <b>obligation</b>.</p> <p>Les panneaux <b>triangulaires</b> indiquent un <b>danger</b>.</p> <p>Les panneaux à <b>bord rouge et fond blanc ou bleu</b> indiquent une <b>interdiction</b>.</p> <p>Les feux tricolores : <b>feu rouge = arrêt obligatoire, feu orange = je m'arrête, feu vert = je passe.</b></p> <p>Lorsque les feux ne fonctionnent pas, ce sont les <b>panneaux placés sous les feux qui indiquent les règles de passage</b>.</p> <p>En l'absence de panneaux, c'est la règle de la <b>priorité à droite</b> qui s'applique.</p> <p>A un <b>stop, l'arrêt est obligatoire</b>. Le cyclomotoriste, le cycliste doit poser <b>le pied à terre</b></p>
<b>Les piétons</b>	<p>En ville, les piétons sont tenus <b>d'utiliser les trottoirs ainsi que les passages pour piétons</b>.</p> <p>Lorsqu'un piéton est engagé sur une voie, il est <b>prioritaire</b>.</p>
<b>Le roller</b>	<p>Le roller est soumis aux <b>mêmes règles</b> que celles s'appliquant <b>aux piétons</b>. Il doit les <b>dépasser par la gauche</b>, respecter les piétons, anticiper. <b>Le port du casque est obligatoire.</b></p>
<b>Le vélo</b>	<p>Sur un vélo, les <b>dispositifs réfléchissants à l'avant et à l'arrière</b> sont <b>obligatoires</b>. <b>Sans éclairage électrique</b> à l'avant et à l'arrière, il est <b>interdit de circuler à vélo la nuit et le jour si la visibilité est insuffisante</b>.</p> <p>Les cyclistes doivent <b>obligatoirement emprunter la piste cyclable qui leur est exclusivement réservée</b>. <i>(si il y en a une)</i></p> <p>Les vélos et les cyclomoteurs doivent posséder un <b>avertisseur sonore</b>. <b>Le port du casque est obligatoire.</b></p>
<b>Les cyclomoteurs</b>	<p>Les cyclomoteurs doivent avoir une <b>cylindrée maximum de 50 cm<sup>3</sup></b>, et <b>ne pas dépasser la vitesse de 45 km/h</b>.</p> <p>La possession du <b>BSR et d'une assurance est obligatoire</b> ainsi qu'une <b>plaque</b>.</p> <p><b>Le passager d'un cyclomoteur doit disposer d'un siège, de repose-pieds, d'un casque et doit avoir plus de 14 ans.</b></p>
<b>Le casque et la ceinture</b>	<p>Le <b>port du casque ou de la ceinture est obligatoire</b>. Le casque doit être <b>homologué, à la bonne taille, attaché, changé en cas de choc</b>. Le <b>non port du casque ou de la ceinture</b> peut entraîner une <b>amende de 135 €</b>.</p>
<b>Assurance et responsabilité</b>	<p>Pour utiliser un véhicule à moteur, il est <b>obligatoire d'être assuré</b>. En cas d'<b>accident</b>, il faut remplir un <b>constat amiable</b>.</p> <p>La <b>responsabilité civile</b> oblige à réparer financièrement <b>les conséquences des dommages que l'on a causés à quelqu'un</b>.</p> <p><b>La responsabilité pénale</b> s'exerce à <b>partir de l'âge de 13 ans</b>.</p>

Enfin, il est **obligatoire de porter assistance à une personne en danger, sous peine d'être puni par la loi**. Il ne pas déplacer le blessé, ni lui retirer son casque mais on peut le recouvrir, le réconforter, s'assurer qu'il respire correctement en attendant les secours.